
Nom de l'étudiant

Homeroom

Ecole Primaire St. Paul Elementary (K4- Gr. 2)

2425 rue Honfleur
Laval, QC
H7E 1Y3
Office: 450.680.3033
Fax: 450.663.5833



St. Paul Annex (Gr. 3-6)

1305 Rue de l'Assomption
Laval, QC
H7E 4C5
Office: 450.680.3034
Fax: 450.629.9587

Mme Lynn Neveu, Directrice

BIENVENUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-PAUL

Nos heures d'école sont de 8h50 à 15h50

Au nom de notre équipe scolaire, nous souhaitons la bienvenue à toutes nos nouvelles familles et à celles qui reviennent à l'école primaire Saint-Paul pour l'année scolaire 2024-2025.

Ce manuel fournit aux familles des informations importantes sur qui nous sommes, comment nous apprenons, comment nous grandissons et comment nous nous soucions de Saint-Paul. Vous y trouverez des informations sur notre mission et notre vision, des lignes directrices pour un comportement responsable, notre code vestimentaire et bien plus encore.

Nous vous encourageons à lire ce document avec votre enfant. Nous croyons fermement que c'est en travaillant ensemble que nous pouvons mieux soutenir nos apprenants dans leurs découvertes, leurs apprentissages et leur croissance.

Nous vous encourageons à contacter l'enseignant de votre enfant ou l'école si vous avez des questions ou des préoccupations.

Nous attendons avec impatience cette année scolaire à venir avec vous et votre enfant.

Nom: _____

Nom de l'enseignant(e): _____

Nom d'utilisateur SWLSB: _____

Mot de passe SWLSB : _____



ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

MISSION

À Saint-Paul, nous nous engageons à favoriser le développement intellectuel, social et créatif de chaque enfant dans une communauté d'apprentissage bienveillante, collaborative et bilingue.

VISION

Engager les étudiants dans des expériences d'apprentissage rigoureuses qui les préparent à s'épanouir dans un monde en constante évolution.

VALEURS DE NOTRE ÉCOLE

À Saint-Paul, nous nous soucions des autres, nous nous soucions de notre école, nous nous soucions de nous-mêmes et nous nous soucions de l'apprentissage. Nos valeurs fondamentales sont encouragées et renforcées quotidiennement.

COMMUNICATION

Notre équipe se consacre à offrir à votre enfant un environnement d'apprentissage sûr et favorable. Les enseignants fournissent des commentaires aux parents de diverses manières : bulletins scolaires, entretiens, plateformes en ligne, courriers électroniques et appels téléphoniques. Les enseignants vous informeront de leur méthode de communication préférée.

SOUTIEN PARENTAL

Notre équipe compte sur nos parents partenaires pour cultiver le goût d'apprendre et l'appréciation de l'expérience éducative. Voici quelques façons de soutenir l'expérience scolaire de votre enfant :

- S'assurer que votre enfant arrive à l'heure et prêt à apprendre ;
- Soutenir votre enfant dans ses devoirs, lorsque nécessaire ;
- Célébrer les réussites de votre enfant et travailler avec notre équipe pour relever tous les défis ;
- S'assurer que la communication entre la maison et l'école se déroule dans le respect ;
- Faire part de vos préoccupations à l'enseignant de votre enfant. Si le souci persiste, contacter le donneur d'ordre ;
- S'abstenir de planifier des vacances en famille lorsque l'école est en cours.

Veillez noter que les enseignants ne sont pas tenus de fournir du travail aux tuteurs personnels ni de préparer à l'avance le travail des étudiants partant en vacances.

PONCTUALITÉ

Tous les élèves doivent être à l'heure à l'école chaque jour. Les portes de dépôt ouvrent à 8h50 et sont fermées à 9h00 car notre personnel doit retourner rapidement dans ses salles de classe pour accueillir ses étudiants.

Tous les étudiants arrivant après 9h00 doivent être enregistrés à la réception de leur bâtiment respectif. Nous vous remercions de veiller à ce que votre enfant soit ponctuel et prêt à apprendre.

FIN DE JOUR

Pour des raisons de sécurité, toute modification dans les modalités habituelles de sortie de votre enfant doit être communiquée au secrétariat de l'école avant 13h00. Les parents ne sont pas autorisés à faire descendre leur enfant du bus pendant le renvoi. Tout adulte dont le nom n'apparaît pas sur la fiche d'identification de l'élève n'est pas autorisé à déconnecter un élève sans autorisation parentale écrite.



ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

ZONE SCOLAIRE

Veillez conduire lentement dans les rues entourant notre école et faire attention aux familles qui traversent les rues.

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent respecter le code de la route et la signalisation. Ne garez pas votre voiture du mauvais côté de la rue.

Les élèves ne doivent pas traverser la rue sans la présence d'un parent.

PRÉSENCE

Les étudiants doivent rester à la maison lorsqu'ils sont malades et lorsqu'ils ont de la fièvre.

Si votre enfant est absent, vous devez aviser le bureau en saisissant l'absence dans Mozaik. Si vous devez joindre le secrétariat :

- Bâtiment principal (pre-maternelle à 2^E années) : 450.680.3033 ext. 6915
- Bâtiment annexe (3e à 6e années) : 450.680.3034 ext. 6715

Les élèves doivent fréquenter l'école pendant 180 jours chaque année scolaire. Les absences excessives ont un impact significatif sur la croissance scolaire, sociale et émotionnelle des étudiants. Veuillez essayer de planifier des rendez-vous médicaux en dehors des heures de cours.

Il est conseillé aux parents de vérifier auprès de l'école avant de réserver des vacances pendant l'année scolaire régulière, en particulier lorsque des évaluations sont prévues. Les vacances sont fortement déconseillées en avril, mai et juin pour les niveaux 2, 4 et 6, car les examens du ministère n'autorisent pas les absences.

Les étudiants absents sont responsables d'obtenir et de terminer le travail manqué à leur retour. Le travail manqué ne pourra pas être récupéré au bureau ni renvoyé à la maison par l'intermédiaire d'un autre étudiant, sauf s'il s'agit d'une absence de longue durée pour des raisons médicales.

ÉCOLE SANS NOIX

Saint-Paul est une école SANS NOIX. Pour la sécurité des enfants souffrant d'allergies graves, veuillez ne pas envoyer de noix, d'arachides ou de produits à base de noix/arachides à l'école. En raison d'allergies, les sacs de cadeaux des fêtes et les friandises d'anniversaire (produits alimentaires) ne sont pas autorisés, ainsi que le partage de nourriture ou de collations.

TÉLÉPHONES À L'ÉCOLE

Les étudiants ne sont pas autorisés à utiliser les téléphones à l'école. En cas d'urgence, les parents seront contactés par un membre du personnel de l'école.

Afin de garantir que les étudiants acquièrent des compétences organisationnelles et des responsabilités, les étudiants ne seront pas autorisés à appeler chez eux pour des travaux, des projets ou des vêtements oubliés.

DEVOIRS

Le but des devoirs est de renforcer les compétences enseignées en cours ou de terminer un travail qui n'a pas été terminé pendant le cours. Les étudiants doivent terminer le travail qui leur est assigné au mieux de leurs capacités et le rendre à temps. Les parents peuvent soutenir leur enfant en surveillant activement l'achèvement des travaux assignés.

Vous pouvez vous connecter au site Web LEARN pour obtenir une aide supplémentaire dans le didacticiel. Le nom d'utilisateur et les mots de passe Learn seront fournis à tous les étudiants.

www.learnquebec.ca



ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

MEDICAMENT

Toutes les familles recevront le formulaire de santé à remplir en début d'année. Merci de nous le retourner dûment complété afin que nous puissions assurer la santé et la sécurité de tous les étudiants.

Pour administrer des médicaments, notamment Tylenol ou Advil, l'école exige l'autorisation écrite du parent ou du médecin de l'enfant.

Les étudiants ne peuvent pas apporter avec eux des médicaments à administrer eux-mêmes.

Les médicaments doivent être dans un contenant étiqueté, inclure une copie de l'ordonnance et seront conservés au bureau pour être administrés par le personnel de l'école.

Les élèves fiévreux ne sont pas autorisés à fréquenter l'école. Les parents seront appelés pour venir les chercher, sans exception. Si votre enfant a de la fièvre le matin, ne lui donnez pas de Tylenol/Advil et envoyez-le à l'école. Vous serez appelé pour les récupérer, sans exception.

SANTÉ PERSONNELLE

Dans le cadre de l'initiative Écoles saines du Québec, les élèves sont encouragés à apporter des aliments sains à l'école pour le déjeuner et les collations. Les boissons gazeuses en canette et en bouteille ne sont pas autorisées.

La gomme à mâcher n'est pas autorisé à l'école pour des raisons de sécurité.

Les élèves ne devraient pas transporter d'argent à l'école, à l'exception des collectes de fonds.

Si les élèves sont en assez bonne santé pour aller à l'école, il faut comprendre qu'ils sortiront à la récréation/au déjeuner. Aucune surveillance intérieure n'est disponible.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Les étudiants ne doivent jamais ouvrir aucune porte extérieure à qui que ce soit.

Les téléphones portables, iPads, jeux vidéo, montres intelligentes et tous autres appareils électroniques ne sont pas autorisés (l'école et son personnel ne pourront être tenus responsables de la perte, des dommages ou du vol si ces objets sont apportés à l'école).

Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des jouets à l'école (l'école et son personnel ne pourront être tenus responsables de la perte, des dommages ou du vol si ces objets sont apportés à l'école).

Les élèves ne sont pas autorisés à vendre des articles à l'école sans l'approbation de l'équipe de l'école.

Le personnel de l'école se réserve le droit de confisquer les objets interdits. Les parents devront récupérer les objets au bureau.

Les bijoux doivent être laissés à la maison. L'école n'est pas responsable des pertes, dommages ou vols.

Tout objet considéré comme une arme est strictement interdit. Les étudiants en possession de tels objets seront immédiatement suspendus.

Les parents ne sont pas autorisés à utiliser le parking du personnel. La voie réservée aux bus doit être dégagée de toute voiture à l'arrivée et au départ.



ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

VISITEURS ET BÉNÉVOLES

Pour assurer la sécurité de nos élèves, seuls les parents ayant rempli la Déclaration de casier judiciaire sont invités à faire du bénévolat à l'école. Ce formulaire est disponible sur les sites Web de la SWLSB et de St. Paul et doit être soumis au bureau de l'école avant de faire du bénévolat.

Tous les visiteurs de notre école, y compris les parents et les bénévoles, doivent utiliser l'entrée principale et se présenter au bureau immédiatement après leur entrée dans le bâtiment. Tous les visiteurs seront invités à s'inscrire et à porter un badge visiteur/bénévole.

Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école et doivent utiliser la zone de prise en charge désignée s'ils viennent chercher leurs enfants après avoir fait du bénévolat.

Tous les visiteurs et bénévoles doivent respecter la confidentialité, utiliser un langage approprié et s'habiller convenablement pour travailler dans une école.

Les personnes se trouvant sur le terrain de l'école et n'ayant rien à voir avec le fonctionnement de l'école seront priées de quitter l'établissement.

SÉCURITÉ DANS L'AUTOBUS

Les étudiants sont responsables de suivre les règles de sécurité des bus qui comprennent :

- Rester toujours assis ;
- Garder les mains et les objets éloignés des fenêtres ;
- Toujours utiliser un langage approprié ;

- Suivre les instructions des chauffeurs de bus ;
- Toujours utiliser des moyens respectueux pour résoudre les conflits.

Si les attentes en matière de comportement ne sont pas respectées, le chauffeur du bus délivrera un ticket de bus. Trois contraventions de bus entraînent une suspension de trois jours du bus.

Les étudiants ne sont jamais autorisés à prendre un bus autre que le leur.

Selon la politique de transport de la SWLSB, les élèves inscrits en garderie (5 jours) ne sont pas autorisés à prendre l'autobus. S'ils ne vont pas à la garderie, ils doivent être récupérés par un parent.

Les enfants qui utilisent le bus doivent avoir une routine régulière pour son utilisation.

La politique de transport de la SWLSB peut être consultée sur le site Web de la SWLSB à www.swlauriersb.qc.ca.

SERVICE DE GARDE

Les élèves inscrits à la Garderie doivent respecter le règlement de l'école en tout temps (avant l'école, le midi, après l'école, lors des journées pédagogiques et lors des sorties).

Un refus de le faire pourrait entraîner une suspension de la Garderie ou une cessation des services si le comportement persiste.

Veuillez consulter le dépliant Garderie pour plus d'informations.



ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

POLITIQUE DU CODE VESTIMENTAIRE

Notre conseil d'établissement de Saint-Paul a approuvé le maintien d'un code vestimentaire que tous les étudiants doivent respecter. Les élèves doivent venir à l'école habillés convenablement pour les types d'activités prévues pour la journée.

TOUS les vêtements doivent être étiquetés avec le nom complet de votre enfant.

Veuillez vous assurer que votre enfant est habillé en fonction de la météo. Tous les étudiants sortent quotidiennement pendant trois récréations.

Hauts

- Doit être blanc uni, gris ou bleu marine (les t-shirts, les cols roulés, les chemisiers et les pulls sont acceptables).
- Les hauts ou sous-vêtements colorés portés sous des chemises blanches ne peuvent pas être visibles ;
- Les pulls sont autorisés en blanc uni, gris uni ou bleu marin uni ;
- Doit être de longueur appropriée, sans ventre visible (bras vers le haut ou vers le bas);
- Les logos ou les marques ne doivent pas être plus gros qu'un dollar;
- Un langage ou des graphiques inappropriés sur les hauts ou les sweat-shirts ne sont pas autorisés.

Bas

- Les pantalons, jupes ou shorts doivent être bleu marine ;
- Les logos affichés ne sont pas autorisés. Seules les rayures blanches sont autorisées ;
- Les leggings qui ressemblent à des jeans en denim ne sont pas autorisés ;
- Si vous portez une jupe, les bas/collants doivent être soit bleu marin uni, soit blancs. Aucun modèle n'est autorisé ;

- Les jupes et les shorts doivent être plus longs que les bras de l'élève, entièrement étendus sur les côtés ;
- Les pantalons doivent être portés sur les hanches ou à la taille, sans aucun sous-vêtement visible ;
- Si l'élève porte des leggings, la chemise doit couvrir tout le derrière de l'élève.

Chaussures

- Les chaussures d'extérieur doivent être adaptées aux activités sur le terrain de jeu ;
- Les chaussures d'intérieur doivent être adaptées aux activités scolaires, avoir une semelle plate et ne pas marquer ;
- Les plateformes, talons hauts et tongs ne sont pas autorisés. Les sandales sont déconseillées car elles présentent un risque pour la sécurité ;
- Pendant les mois froids, les élèves doivent porter des bottes jusqu'à ce que le personnel estime que le terrain de jeu est sécuritaire pour le port de chaussures.

Chapeaux et accessoires

- Les casquettes et chapeaux sont réservés à un usage extérieur et doivent être retirés en entrant dans le bâtiment ;
- Les casquettes sont recommandées pendant les mois chauds pour protéger la tête et les yeux des élèves du soleil ;
- Les bandanas ne sont pas autorisés lorsqu'ils sont portés comme couvre-chef, mais peuvent être portés comme bandeau plié.

Hygiène personnelle

- L'utilisation d'un déodorant ou d'un antisudorifique est encouragée pour les élèves des cycles 2 et 3 et doit être appliquée à la maison. Aucun spray n'est autorisé à l'école ;
- Les parfums, eaux de Cologne ou vaporisateurs corporels à forte odeur sont déconseillés ;
- Les ongles en acrylique sont fortement déconseillés car ils interfèrent avec la capacité de l'enfant à saisir son crayon et peuvent présenter un risque pour la sécurité en éducation physique.

Éducation physique

- Les élèves doivent porter des chaussures de course APPROPRIÉES (non marquantes, style athlétique) ;
- Pour des raisons de sécurité, les montres et bijoux doivent être retirés avant le cours d'éducation physique ;
- Pour des raisons de sécurité, les ongles doivent être courts ;
- Les étudiants qui ne portent pas une tenue appropriée pourraient ne pas être autorisés à participer aux cours d'éducation physique ;
- Les étudiants doivent porter des vêtements appropriés pour les cours d'éducation physique lors de leurs journées d'éducation physique désignées.








ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

MATRICE SCOLAIRE

Notre matrice scolaire, basée sur nos valeurs fondamentales, aide les élèves à comprendre les attentes comportementales dans les différents domaines de l'école. Ces attentes constituent les rôles et responsabilités de tous les étudiants de Saint-Paul.

Merci de prendre le temps de lire notre matrice scolaire avec votre enfant. Une version pleine page est disponible à la page 8.

At St-Paul, we ...	on the playground	in the hallways & staircases	in the washroom	in the classroom & gymnasium	during indoor recess	in the library	at lunchtime	on the bus	at daycare
CARE for others by	<ul style="list-style-type: none"> - Including others - Playing fairly and safely - Being mindful of other's feelings, wishes and needs - Using appropriate words - Being an upstander 	<ul style="list-style-type: none"> - Keeping to the right side - Keeping our hands and feet to ourselves - Being mindful of other's space 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecting privacy - Waiting our turn - Using a voice level 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Celebrating our successes and supporting each other through our struggles 	<ul style="list-style-type: none"> - Using a voice level 2-3 - Including others - Sharing materials 	<ul style="list-style-type: none"> - Using a voice level 0-1 - Returning our books on time 	<ul style="list-style-type: none"> - Using a voice level 2 - Using appropriate language - Respecting everyone's food choices 	<ul style="list-style-type: none"> - Using a voice level 2 - Using appropriate language - Being a role model and an upstander - Respecting others' space 	<ul style="list-style-type: none"> - Being kind - Playing fairly - Respecting differences - Being a team player - Using our words to express ourselves - Making the best choice for the group
CARE for our school by	<ul style="list-style-type: none"> - Using equipment and play structures with respect - Keeping our play areas clean - Respecting the trees, bushes and grass 	<ul style="list-style-type: none"> - Keeping it clean - Caring for our lockers - Respecting our school displays - Reporting messes and graffiti 	<ul style="list-style-type: none"> - Using soap, water, paper responsibly - Contributing to a clean space - Reporting messes and graffiti 	<ul style="list-style-type: none"> - Wearing indoor shoes - Taking care of our materials - Using equipment and tools properly 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecting the classroom materials and others' belongings - Cleaning up after ourselves 	<ul style="list-style-type: none"> - Taking care of our books - Respecting the library space 	<ul style="list-style-type: none"> - Cleaning up after ourselves 	<ul style="list-style-type: none"> - Keeping our school bus clean - Reporting vandalism 	<ul style="list-style-type: none"> - Keeping our environment clean - Respecting our materials - Putting our play items away - Placing garbage and recycling in its place
CARE for ourselves by	<ul style="list-style-type: none"> - Being mindful of our feelings and our limits - Staying in our play area - Playing safely - Getting help when hurt or being mistreated 	<ul style="list-style-type: none"> - Using the railings when needed - Walking - Facing forward - Keeping my shoelaces tied - Using all the steps 	<ul style="list-style-type: none"> - Washing our hands 	<ul style="list-style-type: none"> - Using positive self-talk - Giving our best efforts - Asking for help 	<ul style="list-style-type: none"> - Moving safely in the classroom - Being mindful of our space 	<ul style="list-style-type: none"> - Asking for help - Taking our time when choosing our books 	<ul style="list-style-type: none"> - Washing our hands - Staying seated - Taking our time to eat - Only eating our own food 	<ul style="list-style-type: none"> - Staying seated - Following the bus safety rules 	<ul style="list-style-type: none"> - Taking care of our belongings - Taking care of ourselves and our hygiene - Building our community
CARE for learning by	<ul style="list-style-type: none"> - Lining up quickly at the bell - Using a voice level 1 in line - Being a team player - Showing sportsmanship 	<ul style="list-style-type: none"> - Using a voice level 0 when others are learning - Using a voice level 1-2 at all other times - Bringing all my materials to class 	<ul style="list-style-type: none"> - Choosing the right moment for our bathroom breaks - Returning to class quickly 	<ul style="list-style-type: none"> - Actively listening and engaging in lessons - Using appropriate voice levels - Focusing on tasks - Remembering that mistakes help us learn 	<ul style="list-style-type: none"> - Cleaning up when the bell rings - Respecting our classroom expectations 	<ul style="list-style-type: none"> - Choosing books that interest us - Respecting everyone's reading selections 	<ul style="list-style-type: none"> - Learning about others' food choices - Eating our food to fuel our body and brain 	<ul style="list-style-type: none"> - Making sure to leave with all our belongings - Keeping our bags in our seat 	<ul style="list-style-type: none"> - Being creative - Exploring problem solving - Playing - Connecting with others
We Give, We Grow, We Achieve									

RÈGLES ET RESPONSABILITÉS

Les élèves doivent respecter les adultes responsables, les autres élèves, notre environnement scolaire et eux-mêmes.

Les étudiants doivent toujours utiliser un langage approprié. Les propos vulgaires ou les menaces/insultes verbales ne seront pas tolérés.

Les élèves doivent respecter la propriété de l'école (pas de vandalisme, graffiti). Les objets perdus ou endommagés seront facturés aux parents.

Les étudiants doivent être préparés pour le cours (livres, devoirs, crayons, éducation physique, vêtements, etc.) et faire les efforts nécessaires pour assurer leur réussite. Le plagiat n'est pas toléré.

Les élèves doivent s'abstenir de tout contact physique inapproprié (pousser, donner des coups de pied, des coups de poing, des gifles, jouer à se battre, se bagarrer, s'embrasser, etc.) sur le terrain de l'école (à l'intérieur ou à l'extérieur).

Les étudiants doivent marcher tranquillement et du côté droit des couloirs en évitant tout contact physique.



ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

ÉTIQUETTE NUMÉRIQUE

En cas de passage à l'enseignement à distance, en partenariat avec les parents, il est de la responsabilité des élèves d'assister à leurs cours en ligne et de suivre les attentes ci-dessous :

Tous les étudiants doivent :

- Soyez à l'heure pour les cours en ligne ;
- Respecter les règles et attentes des cours en ligne de leurs enseignants ;
- Suivre les instructions de leur professeur et rester concentré et concentré sur la tâche ;
- Compléter et soumettre leurs devoirs;
- Soyez respectueux et approprié à tout moment ;
- Rester en sourdine si/quand le demande l'enseignant ;
- N'utilisez la fonction de chat que si/quand l'enseignant le demande.

Il est demandé aux parents de :

- Aider leur enfant avec les fonctions en ligne, mais doit permettre à son enfant de participer à ses cours en ligne de manière indépendante ;
- Évitez d'interrompre, d'intervenir ou de poser des questions pendant les cours en ligne ;
- Signalez les absences sur Mozaik ou en appelant ou en envoyant un courriel au secrétaire de l'école.

L'utilisation de matériel photo ou d'enregistrement (y compris l'enregistrement Zoom) n'est pas autorisée.

CONSÉQUENCES

En partenariat avec les parents, il est de la responsabilité de l'école d'aider les élèves à développer des stratégies d'autogestion et d'adaptation, des compétences décisionnelles appropriées et un sens des responsabilités.

La coopération des parents est essentielle pour aider l'enfant à réfléchir sur son comportement et à trouver des moyens de l'améliorer. Selon la nature, la fréquence et la gravité de l'action inappropriée, l'une des conséquences suivantes peut en résulter :

Problèmes de classe (à la discrétion de l'enseignant)	Gestion de l'école (à la discrétion du directeur/directrice)
<ul style="list-style-type: none">• Discussion enseignant-élève• Invite, redirection• Temps de réflexion, discussion guidée• Feuille de réflexion• Pratiques réparatrices• Contact avec les parents• Référence d'un technicien en comportement• Référence du bureau	<ul style="list-style-type: none">• Contact parents (lettre, email, appel téléphonique)• Rencontre avec le(s) parent(s)• Pratiques réparatrices• Perte des privilèges d'activité ou des voyages non éducatifs• Suspension scolaire• Suspension du domicile• Expulsion de l'école (cas extrêmes)





At St-Paul, we ...

CARE for others
by

CARE for our
school by

CARE for
ourselves by

CARE for
learning by

We Give, We Grow,
We Achieve

on the
playground

- Including others
- Playing fairly and safely
- Being mindful of other's feelings, wishes and needs
- Using appropriate words
- Being an upstander

- Using equipment and play structures with respect
- Keeping our play areas clean
- Respecting the trees, bushes and grass

- Being mindful of our feelings and our limits
- Staying in our play area
- Playing safely
- Getting help when hurt or being mistreated

- Lining up quickly at the bell
- Using a voice level '1' in line
- Being a team player
- Showing sportsmanship



in the
hallways
&
staircases

- Keeping to the right side
- Keeping our hands and feet to ourselves
- Being mindful of other's space

- Keeping it clean
- Caring for our lockers
- Respecting our school displays
- Reporting messes and graffiti

- Using the railings when needed
- Walking
- Facing forward
- Keeping my shoelaces tied
- Using all the steps

- Using a voice level 0 when others are learning
- Using a voice level 1-2 at all other times
- Bringing all my materials to class



in the
washroom

- Respecting privacy
- Waiting our turn
- Using a voice level 1

- Using soap, water, paper responsibly
- Contributing to a clean space
- Reporting messes and graffiti

- Washing our hands

- Choosing the right moment for our bathroom breaks
- Returning to class quickly



in the
classroom
&
gymnasium

- Celebrating our successes and supporting each other through our struggles

- Wearing indoor shoes
- Taking care of our materials
- Using equipment and tools properly

- Using positive self-talk
- Giving our best efforts
- Asking for help

- Actively listening and engaging in lessons
- Using appropriate voice levels
- Focusing on tasks
- Remembering that mistakes help us learn



during
indoor recess

- Using a voice level 2-3
- Including others
- Sharing materials

- Respecting the classroom materials and others' belongings
- Cleaning up after ourselves

- Moving safely in the classroom
- Being mindful of our space

- Cleaning up when the bell rings
- Respecting our classroom expectations



in the
library

- Using a voice level 0-1
- Returning our books on time

- Taking care of our books
- Respecting the library space

- Asking for help
- Taking our time when choosing our books

- Choosing books that interest us
- Respecting everyone's reading selections



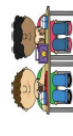
at
lunchtime

- Using a voice level 2
- Using appropriate language
- Being a role model and an upstander
- Respecting others' space

- Cleaning up after ourselves

- Washing our hands
- Staying seated
- Taking our time to eat
- Only eating our own food

- Learning about others' food choices
- Eating our food to fuel our body and brain



on the
bus

- Using a voice level 2
- Using appropriate language
- Being a role model and an upstander
- Respecting others' space

- Keeping our school bus clean
- Reporting vandalism

- Staying seated
- Following the bus safety rules

- Making sure to leave with all our belongings
- Keeping our bags in our seat



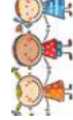
at
daycare

- Being kind
- Playing fairly
- Respecting differences
- Being a team player
- Using our words to express ourselves
- Making the best choice for the group

- Keeping our environment clean
- Respecting our materials
- Putting our play items away
- Placing garbage and recycling in its place

- Taking care of our belongings
- Taking care of ourselves and our hygiene
- Building our community

- Being creative
- Exploring problem solving
- Playing
- Connecting with others



PLAN RÉSUMÉ DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET CONTRE LA VIOLENCE

Le mot « intimidation » désigne tout comportement, commentaire, acte ou geste répété, direct ou indirect, délibéré ou non, y compris dans le cyberspace, qui survient dans un contexte de déséquilibre de pouvoir entre les personnes concernées et qui provoque une détresse et des blessures, blesse, opprime, intimide ou ostracise.

Le mot « violence » désigne toute démonstration intentionnelle de force verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle qui provoque une détresse et blesse, blesse ou opprime une personne en attaquant son intégrité ou son bien-être psychologique ou physique, ou ses droits ou ses biens.

L'école Saint-Paul respecte les droits de tous les membres de la communauté. Nous célébrons la diversité et protégeons activement les droits des minorités. Les commentaires/actions racistes, homophobes, préjudiciables ou discriminatoires ne seront pas tolérés.

Les actions suivantes peuvent être considérées comme du harcèlement et/ou de la violence si elles répondent aux critères ci-dessus :

Physique

- Frapper, donner des coups de pied, donner des coups de poing ;
- Pousser, bousculer, cracher ;
- Forcer les autres à donner leur nourriture, leur argent ou quelque chose qui leur appartient ;
- Faire faire à quelqu'un quelque chose qu'il ne veut pas faire.

Verbal

- Injures;
- Taquineries, insultes, dénigrement ;
- Menaces de toute sorte ;
- Se moquer de quelqu'un en raison de son apparence, de ses caractéristiques physiques ou de son origine culturelle ;
- Se moquer des actions de quelqu'un.

Indirect (social et psychologique)

- Exclure d'autres personnes de l'activité ou du groupe ;
- Diffusion de fausses histoires sur les autres ;
- Faire des gestes inappropriés ;
- Prendre, cacher ou endommager quelque chose qui appartient à quelqu'un d'autre ;
- Envoi de notes, d'e-mails ou de SMS méchants ou violents ;
- L'utilisation inappropriée de sites Web, de sites de discussion ou de téléphones portables.

Harcèlement sur internet

(Impliquant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication)

- Menaces, insultes, rumeurs ;
- Vol d'identité ;
- Harcèlement, discrimination, dénigrement, diffamation ;
- Envoi de messages inappropriés ;
- Publier des bagarres, des incidents sur YouTube ou sur tout autre site de réseau social.

Cette liste n'est pas exhaustive.

L'intimidation et la violence ne sont pas tolérées et nécessitent une intervention si elles se produisent.

L'intimidation n'est pas un combat. Le harcèlement est une agression (déséquilibre des pouvoirs) et pas nécessairement une bagarre physique.

Une bousculade, une bagarre, une insulte ou une menace entre individus à armes égales n'est pas considérée comme du harcèlement.



ÉCOLE PRIMAIRE ST-PAUL

PLAN RÉSUMÉ DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET CONTRE LA VIOLENCE (CONTINUÉ)

Stratégies pour lutter contre l'intimidation et la violence

Notre objectif est d'enseigner aux étudiants l'empathie, la conscience de soi, l'autogestion, la prise de décision responsable et les compétences relationnelles. Notre plan ABAV se concentre sur les stratégies de prévention et les pratiques d'intervention précoce qui développent les capacités des élèves à identifier et à gérer leurs émotions et à s'engager efficacement dans la résolution des conflits. Ces mesures comprennent des pratiques réparatrices, un apprentissage social et émotionnel et des pratiques de renforcement de la communauté.

Responsabilités du personnel

- Adopter un comportement approprié, respectant les différences individuelles et la diversité ;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation et la violence ne sont ni acceptées ni tolérées ;
- Traiter sérieusement tous les signalements ou incidents observés d'intimidation ou de violence ;
- Signaler par écrit au directeur les incidents d'intimidation ou de violence;
- S'assurer que les étudiants sont supervisés à tout moment.

Responsabilités des étudiants

- Adopter un comportement approprié, respectant les différences individuelles et la diversité ;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation et la violence ne sont ni acceptées ni tolérées ;
- Pour aider quelqu'un qui est victime d'intimidation ou blessé;
- S'abstenir d'intimider ou de blesser autrui ;
- Informer un adulte s'il est victime d'intimidation ou blessé ou s'il voit quelqu'un d'autre être victime d'intimidation ou blessé - à la fois à l'école et sur le chemin de l'école.

Responsabilités des parents

- Adopter un comportement approprié, respectant les différences individuelles et la diversité ;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation et la violence ne sont ni acceptées ni tolérées ;
- Demander à leurs enfants de dire à l'adulte approprié s'ils sont victimes d'intimidation ou blessés ;
- Informer le directeur si son enfant est victime d'intimidation ou s'il soupçonne que cela se produit.

Les élèves qui intimident ou blessent autrui peuvent être confrontés à une ou plusieurs des conséquences suivantes

- Rencontres avec l'administration avec ou sans parents;
- Réflexion et restitution ;
- Implication dans un processus de médiation;
- Participation à des programmes de compétences sociales;
- Référence au technicien en comportement;
- Des privilèges peuvent être retirés (par exemple exclusion de l'aire de jeux ou d'activités spéciales) ;
- Sanctions décrites dans la politique disciplinaire de l'école, telles que la détention et la suspension ;
- Ultimement, un élève pourrait être expulsé par le Conseil des commissaires de la SWLSB conformément à l'article 96.27 de la L.I.P.

Plan pro-actif :

- Activités et leçons en classe;
- Programmes en petits groupes et conférenciers spéciaux;
- L'Enquête sur notre école.

Comment signaler l'intimidation :

- L'élève relève d'un adulte de confiance;
- Les parents de l'élève contactent un membre du personnel/directeur.



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Contrat d'utilisation des élèves du primaire et consentement des parents

- Lorsque j'utiliserai les ordinateurs de l'école, j'utiliserai un langage approprié et je ne regarderai ni n'utiliserai le travail de quelqu'un d'autre sans autorisation ;
- Je ne divulguerai pas d'informations personnelles telles que mon adresse, mon numéro de téléphone, les adresses professionnelles ou les numéros de téléphone de mes parents, ma carte de crédit ;
- Je ne divulguerai pas le nom et l'adresse de mon école sans la permission d'un membre du personnel ou d'un enseignant ;
- Je dirai immédiatement à mon professeur si je tombe sur une information inappropriée ou qui me met mal à l'aise ;
- Je n'enverrai jamais ma photo ou quoi que ce soit d'autre sans avoir d'abord vérifié auprès de mes parents et/ou de mon professeur ;
- Je ne divulguerai mon mot de passe à personne (même à mes meilleurs amis) ;
- Je n'accepterai jamais de sortir avec quelqu'un que je « rencontre » en ligne ;
- Je parlerai avec mes parents des règles pour aller en ligne ;
- Je comprends que n'importe qui peut lire les messages que j'envoie et que mon travail sur l'ordinateur n'est pas privé ;
- J'ai lu et compris les règles et je promets de les suivre. Si je ne respecte pas ces règles, je sais que mes privilèges informatiques pourraient être restreints ou supprimés.

École de l'élève : _____

Niveau: _____

Nom de l'élève : _____

Signature de l'élève : _____

Date: _____

Date de naissance: _____

Une version complète de la politique est disponible sur le site Web de la commission scolaire à www.swlauriersb.qc.ca

Consentement du parent/tuteur

En tant que parent/tuteur de l'élève susmentionné, j'ai lu et j'ai compris la Politique sur l'utilisation des ressources technologiques de l'information et des communications. J'autorise mon enfant / mes frais à accéder aux services en réseau tels que le courrier électronique et Internet.

Nom de Parent / Gardien (Imprimez S.V.P): _____

Signature de Parent / Gardien: _____

Date: _____

Contrat de parent et élève

J'ai lu le code de conduite, les mesures de sécurité, les conséquences et les politiques avec mon enfant.

Nous respecterons les règles ainsi que les politiques de l'école primaire St. Paul afin de permettre à tous les élèves d'apprendre et de grandir dans un environnement sécuritaire et sain.

Nom de l'élève : _____

Niveau: _____

Signature de l'élève : _____

Date: _____

Signature des parents: _____

Date: _____

**Ce code de conduite a été élaboré en collaboration avec les enseignants et l'administration.
Approuvé par le conseil d'administration en mars 2024.**

